



Paris le 20 mai 2019

Réponse questionnaire
Ligue de défense des conducteurs

#01 LES RADARS

Pensez-vous que le recours massif aux radars concourt à l'amélioration de la sécurité routière ?

Nous constatons que le recours aux radars concourt à l'amélioration de la sécurité routière. Entre 2003 et 2010, les radars ont sauvé plus de 15 000 vies et permis d'éviter plus de 62 000 blessures (Carnis, Blais, 2012). L'installation de radars fixes dans les communes de moins de 6 000 habitants diminue de 13 à 17% le nombre d'accidents corporels et de 50 à 75% le nombre de décès au cours des premiers mois suivant leur installation (Roux, Zamora, 2013).

#02 REPRESSION ROUTIERE

Considérez-vous que [les mesures techniques de verbalisation], répressives, automatisées et centrées sur la vitesse améliorent la sécurité de tous sur les routes ?

La vitesse excessive ou inadaptée demeure la cause première de la mortalité sur les routes de France. Elle apparaît dans un accident mortel sur trois (ONISR, 2018). Dans ces conditions, les mesures techniques qui visent à faire respecter les limitations de vitesse sont justifiées. Elles doivent toutefois s'accompagner de campagnes de prévention et de sensibilisation.

#03 LIMITATIONS DE VITESSE

Pensez-vous que l'abaissement de la vitesse sur le réseau secondaire améliore la sécurité routière ?

L'abaissement de la vitesse sur le réseau secondaire doit tenir compte de chaque réalité locale. Dans le cadre de l'étude la loi d'orientation des mobilités au Sénat, le groupe socialiste a voulu permettre aux conseils départementaux, sous conditions, de demander une application différenciée des limitations de vitesse, afin que ceux qui connaissent le mieux les réalités locales puissent décider de l'opportunité de la limite à 80 km/h.

#04 L'EUROPE DE LA SECURITE ROUTIERE

Êtes-vous favorable [aux dispositifs de sécurité obligatoires] qui pourraient porter atteinte aux données personnelles des conducteurs et gêner la réaction du conducteur lors d'une situation dangereuse inopinée ?

La délégation socialiste française au Parlement européen a voté en faveur du règlement relatif à la sécurité générale des véhicules, comme plus de 90% des députés venus de 28 pays. Ce texte permettra de réduire le nombre de tués et le nombre d'accidents de la route. Grâce aux amendements du groupe socialiste et démocrate, les données enregistrées par les véhicules seront anonymisées. Il n'y aura donc aucune atteinte à la vie privée. Ces données permettront d'évaluer l'efficacité des mesures spécifiques prises par les États membres et d'agir en conséquence dans le domaine de la sécurité routière.

La vitesse des véhicules ne sera pas non plus « automatiquement bridée », puisque le système d'adaptation intelligente de la vitesse pourra être désactivé. En tout état de cause, il ne bridera pas la vitesse mais informera le conducteur que la limite de vitesse est dépassée.

Enfin, nous resterons attentifs aux mesures prises par les constructeurs automobiles pour que les véhicules restent à tout moment sous le contrôle du conducteur, comme le texte le prévoit, afin d'éviter les « situations dangereuses inopinées ».

#05 L'ETAT DU RESEAU ROUTIER

Faites-vous de l'entretien du réseau routier et de sa signalisation une priorité pour lutter contre l'accidentalité routière ?

L'entretien du réseau routier et de sa signalisation constituent pour nous une priorité. Nous demanderons de consacrer 17 milliards d'euros aux transports pour la période 2021-2027, soit 5 milliards d'euros supplémentaires par rapport à la période 2014-2020. Cette somme permettra d'intégrer les systèmes de transport intelligents, de répondre aux impératifs de sûreté et de sécurité et d'améliorer la résilience des infrastructures.

#06 VEHICULE ET ENVIRONNEMENT

Pensez-vous qu'il soit possible de réduire la pollution globale, à l'échelle européenne, sans compromettre la liberté de circuler des conducteurs ? Si oui, par quelle(s) mesure(s) selon vous ?

Nous proposons de mobiliser 400 milliards d'euros par an pour financer les investissements nécessaires à la transition écologique, dont 50 à 60 milliards pour la France. Ces investissements permettront de démocratiser les véhicules propres afin que chacun puisse, lorsque c'est nécessaire, accéder aux zones à faibles émissions. La transition écologique se doit d'être inclusive.

#07 L'AVENIR DE LA VOITURE

Comment imaginez-vous l'avenir de la voiture européenne ?

Nous entendons d'abord multiplier les modes de transport alternatifs afin d'offrir un choix aux usagers. Lorsqu'elle sera le mode de transport privilégié, la future voiture européenne se devra d'être non polluante. A cette fin, la propulsion électrique doit être généralisée, étant entendu que l'électricité utilisée pour alimenter les batteries doit provenir de sources renouvelables. La pollution émise dans le processus de fabrication des batteries pourrait, elle, être contournée en utilisant des moteurs à hydrogène vert.

La Liste Envie d'Europe, écologique et sociale